



Rapport annuel des activités

2014-2015

Notre raison d'être : aider les familles en allant à leur rencontre

Fidèle à sa mission, Le Petit Répit offre de l'aide aux familles sous forme de répit au domicile de celles-ci. Le moyen d'y parvenir : une présence chaleureuse et toute en confiance. L'objectif : *la prévention*.

Notre philosophie

L'action de l'organisme Le Petit Répit repose sur la conviction que le parent possède toutes les qualités nécessaires pour prendre soin de ses enfants adéquatement, mais il arrive quelquefois qu'il ait besoin d'un coup de pouce afin d'améliorer ses compétences parentales et se sortir de difficultés.

Nos valeurs

Le Petit Répit intègre dans son travail et fait la promotion des valeurs chères au milieu communautaire Famille, soit : l'enracinement dans la communauté, les familles au cœur de l'action, l'autonomie, la souplesse, l'innovation, l'approche globale, l'égalité dans les rapports sociaux, un fonctionnement démocratique, le rapport volontaire à l'organisme, la solidarité et la justice sociale. Le tout dans un contexte d'entraide, d'accueil et de confiance.

Notre image organisationnelle



Les réflexions servant à bien saisir le sens de nos actions nous mènent parfois à revoir les façons dont nous nous présentons aux autres.

Deux parents bénévoles siégeant au conseil d'administration et issus de l'immigration ont proposé que l'image soit plus représentative de la réalité des différentes familles faisant appel à l'organisme Le Petit Répit. Avec pour résultat que l'image organisationnelle repensée « a pris des couleurs » et reflète maintenant la diversité culturelle des familles.

Contenu

NOTRE RAISON D'ÊTRE : AIDER LES FAMILLES EN ALLANT À LEUR RENCONTRE	2
NOTRE PHILOSOPHIE	2
NOS VALEURS	2
NOTRE IMAGE ORGANISATIONNELLE.....	2
MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE	4
UNE ANNÉE REMPLIE ET DES DÉFIS À VENIR	4
LA MISSION	5
LES FAMILLES	5
PORTRAIT EN CHIFFRES	5
RAISONS D'INTERVENTION.....	5
LE CONTINUUM DE LA PRÉVENTION	6
REJOINDRE LES FAMILLES OÙ ELLES SE TROUVENT	6
RÉVISION DE LA GRILLE DE FRAIS DE DÉPLACEMENT	7
LE TRAVAIL DES ARTISANS	7
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	7
LE BÉNÉVOLAT	8
L'ÉQUIPE DE TRAVAIL.....	8
ELLES ŒUVRENT AUPRÈS DES FAMILLES AU QUOTIDIEN.....	8
FORMATION ET COMPÉTENCES	9
L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE	10
L'ENRACINEMENT DANS LA COMMUNAUTÉ	10
VIE ASSOCIATIVE ET ACTIONS CONCERTÉES	10
NOS PRÉCIEUX PARTENAIRES.....	11
ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION	11
QUE NOUS RÉSERVE L'AVENIR	12
À COURT TERME EN 2015-2016.....	12
À PLUS OU MOINS LONG TERME.....	12
LES FINANCES : FAITS SAILLANTS.....	13
STATISTIQUES	14
.....	15
ANNEXE1 : CODE D'ÉTHIQUE POUR LA PROFESSION DE GARDIENNE-ÉDUCATRICE	16

Mot de la présidente et de la directrice

Une année remplie et des défis à venir

L'année 2014-2015 a vu l'accroissement du nombre de familles faisant appel au Petit Répit et l'agrandissement de l'équipe de gardiennes-éducatrices pour répondre à leurs besoins de plus en plus complexes. Malgré l'ampleur de la tâche, à travers les nombreux témoignages de reconnaissance des parents et des fidèles partenaires nous pouvons dire: mission accomplie!

Pour la deuxième année, l'organisme est heureux de compter à son emploi plusieurs étudiantes en service de garde et en éducation spécialisée. Qui sait? Au fil du temps, Le Petit Répit se positionnera peut-être comme un milieu de travail incontournable pour les jeunes du collège et de l'université, en jouant un rôle de tremplin pour la relève.

Même si le modèle du Petit Répit a fait ses preuves, l'année qui vient apportera son lot de défis. Les besoins des familles vont grandissant, mais le financement public ne suit pas la même tendance... Pour pallier au désengagement de l'État, le milieu philanthropique est plus que jamais sollicité. À l'heure des bilans, nous ne pouvons qu'exprimer notre reconnaissance envers ceux et celles qui ont permis au Petit Répit de poursuivre sa mission essentielle auprès des familles et qui nous encouragent toujours dans cette voie.

Le Petit Répit représente une ressource inestimable et facilement accessible pour les familles de la grande région de Québec. C'est en reconnaissant le courage de ces familles qui font face à toutes sortes de situations et de défis au quotidien que Le Petit Répit a bâti sa philosophie : la vie de famille, c'est une histoire d'équipe où même les capitaines ont parfois besoin d'une relève temporaire pour remporter la partie. Le Petit Répit est toujours prêt à aller sur le terrain!

Sophie Anctil, présidente

Anne-Lise Mercier, directrice

La mission

Offrir aux familles comptant des enfants de la naissance à 17 ans inclusivement, et présentant une variété de besoins, du répit à domicile disponible 24 heures par semaine, 7 jours sur 7, sur le territoire de la grande région métropolitaine de Québec. Le tout dans un esprit d'entraide communautaire et avec la volonté d'offrir un soutien d'une grande qualité aux parents et aux enfants. La mission est préventive et humanitaire.

Les familles

Aucun enfant n'a besoin d'un parent parfait! France Paradis

Portrait en chiffres

Elles sont au nombre de **324** cette année, soit **42** familles de plus que l'an passé. Chacune d'elles reçoit une attention en fonction des besoins qu'elle exprime. Elles arrivent toutes avec leurs caractéristiques propres. Pour une courte période de répit ou sur plus long terme, Le Petit Répit se fait un devoir d'accorder le soin nécessaire pour bien comprendre ce que chaque parent exprime, tout ça au bout du fil... Cela représente un grand défi que d'accueillir les familles par un appel téléphonique. Ce contact au téléphone est la porte d'entrée de l'aide qui sera par la suite très personnalisée au moment où le personnel se rendra au domicile. Le personnel de gestion responsable de l'accueil « ouvre la porte virtuellement » et installe le lien de confiance nécessaire au travail qui s'accomplira « réellement » par la suite lorsque la gardienne-éducatrice aura franchi le seuil de la maison.

En 2014-2015, **5 769** heures de présence chaleureuse auprès des enfants ont été nécessaires pour répondre aux **670** demandes adressées par les parents. Ces heures, s'ajoutant à celles des années antérieures, portent le nombre à **104 917** depuis l'ouverture, le 2 décembre 1996.

Raisons d'intervention

Un grand pourcentage des familles font appel à l'aide de l'organisme Le Petit Répit parce qu'elles n'ont pas de réseau d'entraide familial ou parce que celui-ci est épuisé en raison des besoins particuliers de certains enfants. Cette année, le nombre de familles où vit un enfant avec des besoins spéciaux, plus particulièrement les enfants touchés par le trouble envahissant du développement (TED ou autisme), représente presque le tiers des familles rencontrées. De même, les familles issues de l'immigration recourent de plus en plus souvent à des plages de répit. L'isolement social est la première raison des demandes.

Les familles biparentales et à faibles revenus sont majoritaires parmi les 324 familles que Le Petit Répit a aidées cette année. L'expression des besoins de ces familles tourne autour de l'épuisement et de la lourdeur de la tâche de parent. Le rythme de vie quotidien s'avère exigeant pour arriver à boucler la journée, le travail est précaire, la perspective d'une augmentation de revenus est difficile à envisager. De plus, le contexte d'austérité commence déjà à toucher une partie de ces familles, qu'on pense aux modifications à la Loi sur l'aide de dernier recours, au resserrement des règles de la Loi sur l'assurance-chômage, à la tarification à la hausse des services de garde, à l'augmentation du prix des produits de première nécessité ou aux changements dans l'assurance-médicaments. S'y ajouteront très bientôt certains services de santé désassurés, les frais scolaires en croissance et la diminution des services aux élèves. Face à ces défis, les familles les plus vulnérables seront plus à risque d'épuisement et/ou de développer des maladies mentales liées à une condition difficile, ou d'adopter des comportements

compromettant la sécurité ou le bien-être de leurs enfants. La mission préventive de l'organisme Le Petit Répit prend tout son sens dans ce contexte.

Dans une moindre mesure, les parents demandent aussi un répit parce qu'ils ont besoin d'être « dépannés » pour de la garde ponctuelle ou quand arrive un nouvel enfant. D'autres nous disent qu'il y a un bon moment qu'ils n'ont pu se retrouver en couple, ou si le parent est seul chef de famille, simplement pour sortir « s'aérer les idées » avec des amis.

Le continuum de la prévention



La prévention s'inscrit dans un continuum de gestes et de conditions qui feront que la famille s'approchera d'une vie où chacun de ses membres vivra en harmonie avec lui-même et les autres et développera de bons rapports sociaux.

Le Petit Répit intervient dans chacune des phases de ce continuum, mais plus significativement dans le deuxième tiers.

Lorsque des parents n'ont pas pris de pause en couple depuis longtemps et qu'ils reconnaissent que ça ferait du bien à toute la famille, on peut dire que le recours à l'aide fait partie du premier tiers.

Lorsque le parent arrive à discerner qu'il a besoin d'aide, qu'il a consulté une ressource qui l'a référé, il se situe dans le deuxième tiers. Il a beaucoup de chance de retourner dans le premier tiers. Mais il arrive que sa situation « plus difficile » soit permanente ou qu'elle se prolonge dans le temps. Et s'il ne reçoit pas de soutien à ce moment-là, c'est le troisième tiers qui le guette.

Les parents qui se trouvent dans le troisième tiers sont en majorité référés par les services sociaux ou bien c'est Le Petit Répit qui procède à la référence vers une ressource offrant de l'aide plus spécialisée.

Tous ces parents ont le courage de « demander », car ils sont conscients pour la plupart des dommages que subiront leurs enfants si leur vie de famille ne retrouve pas un certain équilibre. Le Petit Répit reconnaît cette force des familles et la salue bien haut!

Rejoindre les familles où elles se trouvent

✓ **Le site web**

Le Petit Répit a procédé à la refonte de son site internet pour le rendre plus vivant et interactif. Depuis la fin février 2015, le site remis à neuf est en ligne. Toute l'information est donnée en trois langues (français, anglais, espagnol) et on y retrouve les liens nécessaires pour joindre l'organisme et de nombreuses ressources vouées aux familles. S'y affiche maintenant un slogan qui nous démarque : ***Mon relais de confiance!***

✓ **Les médias sociaux**

Une page Facebook sur le web et soudain bien du monde fait notre connaissance! Cet outil devenu incontournable fait le pont idéal avec le site internet.

✓ Le Salon Maternité-Paternité de Québec

Le conseil d'administration a choisi de participer à cette aventure de tenir un kiosque dans un salon reconnu et très fréquenté les 1^{er}, 2 et 3 mai derniers. Ce choix de participation a entraîné bien du travail dans l'objectif d'une réussite, qu'on pense à la réalisation du matériel promotionnel ou à la logistique nécessaire à la planification afin de respecter les échéanciers.

Révision de la grille de frais de déplacement

Comme Le Petit Répit intervient sur un vaste territoire, il doit facturer des frais de déplacement pour toutes les zones non desservies par les services du Réseau de transport de la Capitale (RTC). Afin de faciliter la tâche pour tous, une grille est disponible pour référence. En mai 2014, cette grille a été révisée avec des outils modernes et elle est plus détaillée, ce qui permet une meilleure équité entre les familles et une redevance plus juste pour le personnel qui se rend au domicile des familles vivant éloignées du centre urbain.

Le travail des artisans

Nous accomplissons un travail engagé de toutes parts : tête, mains et cœur! France Paradis

L'engagement, la croyance dans de solides valeurs et la disponibilité de tous les instants caractérisent le travail qui s'accomplit au quotidien pour arriver à répondre aux demandes des familles. Ainsi, l'équipe de travail et les bénévoles unissent leur savoir et leurs compétences pour maintenir une offre de services unique et d'une grande qualité.

Le conseil d'administration

Au nombre de six depuis la révision des règlements généraux en juin 2014, voici les personnes qui se sont engagées au cours de l'année 2014-2015 :

- ✓ Madame Sophie Anctil, présidente
- ✓ Madame Hélène de Nayves, vice-présidente
- ✓ Madame Julie Michel, secrétaire
- ✓ Madame Doussou Fradet-Sissoko, trésorière
- ✓ Madame Catherine Paul, administratrice
- ✓ Madame Léa-Valérie Morin-Perron, administratrice



Les dossiers suivants ont été traités lors des huit rencontres du conseil :

- ✓ Dossiers courants concernant le suivi des budgets et les décisions s'y rattachant;
- ✓ Élaboration de la planification annuelle;
- ✓ Participation aux assemblées des regroupements où Le Petit Répit maintient ses effectifs;
- ✓ Refonte des règlements généraux et des lettres patentes;
- ✓ Recherche de fonds par des dons;
- ✓ Révision des conditions de travail du personnel;
- ✓ Refonte du site internet et de l'image organisationnelle;
- ✓ Instauration de meilleures pratiques en matière de gestion comptable;
- ✓ Achat d'équipement pour remplacer du matériel désuet;
- ✓ Suivi de l'engagement et de l'évaluation du personnel;

- ✓ Demande de renouvellement triennale auprès de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches;
- ✓ Renouvellement de l'entente triennale avec le ministère de la Famille;
- ✓ Préparation de l'assemblée générale spéciale et de l'assemblée générale ordinaire de juin 2014;
- ✓ Participation par des lettres d'appui ou une présence aux revendications concernant le financement des organismes communautaires;
- ✓ Amorçe d'un travail concernant le plan d'urgence de la sécurité civile.

La refonte des règlements généraux et conséquemment celle des lettres patentes s'imposait après 17 ans d'opération. Le travail s'est réalisé avec de nombreux outils de référence et a nécessité une rencontre du conseil consacrée entièrement à ce sujet.

Un grand merci à ces bénévoles engagées. Grâce à ces personnes, Le Petit Répit reste en accord avec le visage des familles et leurs besoins.

Le bénévolat

Que serions-nous sans toutes ces heures offertes gracieusement par des personnes engagées dans la cause des familles? Au nombre de **6 000** heures en moyenne par année, cet engagement a permis au fil du temps de :

- ✓ Maintenir l'offre de service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, par une garde sur téléavertisseur;
- ✓ Prendre des décisions éclairées sur la gestion administrative;
- ✓ Arriver à organiser l'ensemble des heures de présence auprès des familles;
- ✓ Boucler le budget pour lequel la quête de fonds variés est en action constante;
- ✓ Organiser des évènements d'envergure;
- ✓ Assumer les représentations nécessaires à la bonne marche des nombreux partenariats.

Les bénévoles qui s'impliquent au conseil d'administration ont participé à la *Soirée reconnaissance des*



bénévoles de la Ville de Québec le 8 octobre 2014, évènement soulignant l'engagement des bénévoles dans la communauté. Lors d'une autre soirée reconnaissance pour les bénévoles d'exception organisée par la députée du comté de Taschereau, madame Agnès Maltais, la présidente du conseil, madame Sophie Anctil, a été honorée en raison de sa grande implication pour maintenir les opérations de l'organisme Le Petit Répit pendant plusieurs semaines alors que la directrice était absente pour maladie et que des situations inattendues ont surgi.

Mon travail n'est pas d'être la meilleure, mais que ce que je fais soit le meilleur possible! France Paradis

L'équipe de travail

Elles œuvrent auprès des familles au quotidien

Leur nombre varie au fil de l'année, mais leurs compétences ne font pas de doute. L'équipe des gardiennes-éducatrices se dévoue pour offrir la meilleure qualité de présence aux enfants et à leurs parents.

Sont en poste au 31 mars 2015 : Gloanne Arsenault, Josée-Anne Cantin, Charlie Dion-Lemelin, Lise Ferland, Camille Fournier, Abir Gharbi, July Hervieux, Annick Jacques, Stéphanie Labranche, Trycia Lapalme, Gabrielle Létourneau, Hélène Lacroix, Najat Ouchakour, Kathy Patry, Caroline Plante, Caroline Simon, Danielle Soucy, Carol-Anne Tremblay, Gabrielle Verret.

Ont quitté en cours d'année : Krystle Aubé, Anne Bilodeau, Mylène Bussièrès, Julie Cauchon, Keltoum Chibou, Vanessa Cyr, Christiane Dallaire, Julie Héroux, Cassandra Jolicœur, Marie-Josée Lacombe, Lisanne Lalancette, Danye Leboeuf-Poirier, Léa-Valérie Morin-Perron, Daphnée Roy, Marc Tremblay, Tanja Vertanen.

Des faits nouveaux...

Cette année, une personne a pris sa retraite : Christiane Dallaire. En poste depuis 1996, madame Dallaire a fait le bonheur de nombreuses familles. Elle est la preuve qu'on peut faire carrière dans une organisation telle que Le Petit Répît.

Autre fait, malheureux celui-ci : madame Renée Fréchette, qui œuvrait en tant qu'adjointe à l'administration, est décédée en mai 2014. Elle avait entamé sa retraite de la fonction publique en 2012 en choisissant de s'engager dans un organisme communautaire. Tu es partie trop jeune, Renée.

Cette année, Le Petit Répît a procédé à un recrutement auprès des cohortes d'étudiantes de deuxième et troisième années au programme en éducation spécialisée du Collège Mérici. Plusieurs étudiantes se sont montrées intéressées. Ainsi, Le Petit Répît leur sert de tremplin pour acquérir de l'expérience auprès d'enfants présentant des besoins diversifiés.

Autre expérience de recrutement : participer au *Bazar de l'emploi du quartier Saint-Sauveur*, le 25 avril 2014, avec pour résultat six nouvelles recrues.

En 2014-2015, il y a eu beaucoup de mouvements de personnel : trois congés de maternité et beaucoup d'employées à la recherche d'un emploi offrant une stabilité dans les horaires. Bien que très valorisant, le travail au Petit Répît est un travail exigeant et qui ne reçoit pas encore une reconnaissance à la hauteur du niveau de responsabilité demandé. C'est pourquoi il est difficile de fidéliser les employées.

Formation et compétences

Dans un souci de maintenir la qualité des services, Le Petit Répît engage des personnes qui démontrent les compétences suivantes :

- ✓ Formation en éducation en service de garde, en éducation spécialisée, en travail social ou toute autre formation connexe;
- ✓ Formation en prévention et en premiers soins d'urgence;
- ✓ Recherche négative d'un empêchement à faire le travail demandé;
- ✓ Expérience pertinente combinée à la formation.

Le Petit Répît permet à son personnel de se perfectionner en offrant des formations sur mesure. Cette année, elles ont été :

- ✓ Formation d'accueil préparatoire à l'emploi (dès l'embauche);
- ✓ Les valeurs du milieu communautaire et la diversité culturelle (27 mai 2014, offert par le Regroupement OCF03);

- ✓ Principe de déplacement sécuritaire des bénéficiaires (6 mai et 24 octobre 2014);
- ✓ Retour sur l'engagement à travailler en milieu communautaire (9 décembre 2014);
- ✓ Créer pour le plaisir de voir grandir (25 février 2015).

De plus, Le Petit Répît évalue le travail de son personnel pour s'assurer que celui-ci répond aux valeurs et principes contenus dans le code d'éthique pour les gardiennes-éducatrices (voir annexe 1).

L'équipe administrative

Bien que le volume d'opérations administratives exigerait la présence de 3,5 personnes en équivalent temps complet pour accomplir toutes les tâches liées à l'administration, Le Petit Répît ne peut qu'en engager 1,94. Les budgets serrés avec lesquels Le Petit Répît doit composer année après année en sont la principale raison. La mesure du temps plein au Petit Répît est de 32 heures par semaine. Les deux personnes qui assument cette belle tâche sont :

- ✓ Nathalie Carpentier, coordonnatrice de l'organisation de l'aide aux familles;
- ✓ Anne-Lise Mercier, travailleuse sociale et directrice.

L'équipe de gestion reçoit elle aussi de la formation sur mesure :

- ✓ Pour la coordonnatrice : formation en coaching d'équipe en quatre volets;
- ✓ Pour la directrice : formation sur l'importance l'évaluation du personnel en trois volets (offert par le Regroupement OCF 03).

Afin d'illustrer le volume d'opérations, il faut savoir que l'équipe de gestion a traité 475 factures différentes générant autant de paiements, le paiement des salaires aux quinze jours pour une moyenne de 20 employées considérant en plus la gestion de leurs dossiers, la formation à organiser, les évaluations, les procédures administratives lorsqu'elles quittent l'emploi, etc. Aussi, une moyenne de 20 appels téléphoniques par jour liés à l'organisation des horaires, 324 ouvertures de dossier, ce qui représente 1,39 dossier par jour demandant 1,5 heure de traitement à chaque fois. La recherche de financement a occupé la direction pour une moyenne de deux heures par semaine. Il faut ajouter à cela une analyse budgétaire réalisée chaque mois afin que le conseil puisse prendre des décisions éclairées en matière de budget.

Cette année, Le Petit Répît a reçu beaucoup plus de demandes d'heures de répît qu'il n'a pu y répondre. C'est **1 736** heures de répît de moins pour les familles, en raison des moyens financiers de plus en plus restreints, le gouvernement n'augmentant pas sa part de soutien à la mission.

On est imputable du chemin qu'on prend et non du résultat! France Paradis

L'enracinement dans la communauté

Vie associative et actions concertées

Le Petit Répît entretient des liens importants avec des regroupements ou associations lui permettant de se développer, de rester informé, de s'impliquer et de créer un réseau d'entraide :

- ✓ Regroupement des organismes communautaires Famille de la région de la Capitale-Nationale (Regroupement OCF 03);
- ✓ Regroupement des organismes communautaires de la région 03 (ROC 03);

- ✓ Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF);
- ✓ Centraide Québec et Chaudière-Appalaches;
- ✓ Centre d'action bénévole de Québec;
- ✓ Parcours des droits de l'enfant;
- ✓ Service d'information et de référence 211;
- ✓ Commun-action Saint-Sauveur et Saint-Roch;
- ✓ Regroupement des centres de la petite enfance 03-12 (RCPE 03-12);
- ✓ Regroupement Loisir-Québec/Services aux associations.

L'homme seul ne pourra mettre le bateau à la mer! Proverbe swahili

Nos précieux partenaires

Nous ne répétons jamais assez ce mot tout simple qu'est **MERCI** à tous ces précieux partenaires et collaborateurs qui font que Le Petit Répit est ce qu'il est depuis 18 ans :

- ✓ La Fondation Dufresne et Gauthier;
- ✓ Centraide Québec et Chaudière-Appalaches;
- ✓ Le ministère de la Famille;
- ✓ L'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale;
- ✓ L'école Marguerite-Bourgeoys et la Commission scolaire de la Capitale;
- ✓ La Fondation Denise et Anne Savary et la Fondation Québec Philanthrope;
- ✓ La Coopérative funéraire des deux rives;
- ✓ L'Institut de la famille;
- ✓ Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique;
- ✓ Les députés de la région;
- ✓ Les professionnels intervenant dans les points de service du réseau de la santé et des services sociaux;
- ✓ Le service d'information et de référence de la Capitale-Nationale 211;
- ✓ Tous nos sympathisants qui réfèrent les familles jour après jour vers une ressource dont elles ont grand besoin.

Activités de représentation

- ✓ Le 10 avril 2014, Le Petit Répit s'est rendu à une activité dans le cadre du *projet Kangourou* du Centre Famille Haute-Ville afin d'y présenter son offre de soutien aux parents;
- ✓ Le 15 mai 2014, la directrice a participé au *Forum sur le développement des tout-petits* chapeauté par la Direction de la santé publique de la Capitale-Nationale;
- ✓ La directrice a participé à l'émission *Les matins éphémères* à la Radio de CKRL FM le 13 juin 2014;
- ✓ Une délégation de six personnes en provenance de Valleyfield est venue visiter l'organisme pour tirer profit du modèle de réussite et de pérennité qu'il présente, rendu possible grâce à une structure de gestion bien élaborée et efficace;
- ✓ Le Petit Répit délègue sa directrice pour participer au conseil d'administration du Regroupement OCF 03 et à celui du RCPE 03-12;
- ✓ La directrice a participé à la *Rencontre nationale des OCF* organisée par la FQOCF les 11, 12 et 13 novembre dernier à Victoriaville. La rencontre sous le thème **PRIORITÉ-FAMILLES** : un projet collectif, a mis en valeur le travail des OCF et proposait différents ateliers de perfectionnement. La conférence de clôture *Les Porteurs de Feu!* donnée par madame France Paradis a eu des

retombées positives pour la motivation de l'équipe. C'est à partir des apprentissages puisés à cette conférence que la directrice a organisé la rencontre du temps des Fêtes axée sur la valeur du travail quotidien du personnel;

- ✓ Comme par le passé, Le Petit Répît a participé au lancement de la campagne annuelle de financement de Centraide et réalisé des témoignages dans les milieux de travail suivants :
 - Banque de Montréal, succursale Lebourgneuf;
 - Costco rue Bouvier;
 - Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec;
 - Affaires autochtones et Développement du Nord Canada;
 - Ministère des Transports.



Que nous réserve l'avenir

À court terme en 2015-2016

De nouvelles fonctions informatiques devraient alléger un peu le poids du travail des gestionnaires, notamment celles permettant la facturation par courriel. Le matériel informatique et le système téléphonique rendus en fin de vie devront être remplacés. Ces outils doivent demeurer très performants, car ils sont indispensables au travail quotidien.

La recherche de nouvelles sources de financement occupera beaucoup plus de temps cette année, en raison de l'augmentation de la clientèle et des nouveaux besoins des familles.

Le Petit Répît participera pour la première fois à un évènement d'envergure, le *Salon Maternité Paternité de Québec 2015 les 1, 2 et 3 mai 2015* afin d'augmenter sa visibilité dans la région.

Comme par les années passées, Le Petit Répît reste fidèle à ses activités de concertation et de réseautage en vue d'atteindre une reconnaissance qui, malheureusement, tarde toujours à venir.

À plus ou moins long terme

La rencontre avec les visiteurs de Valleyfield a mis en évidence quelques faits :

- ✓ Il faut penser à la relève de la direction en prévision d'une retraite bien méritée;
- ✓ L'expertise devrait être consignée dans un document colligeant l'ensemble des bonnes pratiques afin d'en conserver la mémoire et de la perpétuer;
- ✓ Le Petit Répît est unique en son genre et la formule, qui a fait ses preuves au fil du temps, aurait avantage à être connue d'un plus grand nombre afin de desservir toutes les régions du Québec.

Les réflexions devront s'amorcer rapidement en ce qui concerne la relève, la directrice atteignant ses 60 ans cette année, les actions liées à cette réflexion pouvant s'échelonner sur 5 ans. Pour la mémoire, l'association avec un projet de recherche universitaire pourrait être l'avenue à considérer.

Pour ce qui est du développement, la proposition d'étendre l'expertise dans d'autres régions devra peut-être être envisagée. En ces temps de grande incertitude et de désengagement de l'État envers les organisations de proximité, il faudra se réinventer. Tout ça en gardant l'essence même de notre raison d'être : l'entraide, l'approche globale et collective et le meilleur pour les familles du Québec.

Bien du pain sur la planche nous attend!

Les finances : faits saillants

Le Petit Répit est une organisation à but non lucratif, incorporée en vertu de la Loi sur les compagnies, partie 3. Le conseil d'administration confie à une firme comptable reconnue la mission d'auditer les opérations administratives et comptables afin de s'assurer de l'intégrité des données. De cette manière, les gestionnaires peuvent compter sur une saine gestion et présenter des chiffres validés aux organisations sollicitées pour du soutien financier.

Le conseil d'administration a utilisé cette année une partie des surplus accumulés (11 500 \$) afin d'engager certaines dépenses non récurrentes, tout en conservant un fonds dédié aux familles (4 000 \$) et tout en maintenant la tarification au même niveau. C'est pourquoi les états des résultats présentent un déficit de 11 520,86 \$. On note les dépenses particulières suivantes :

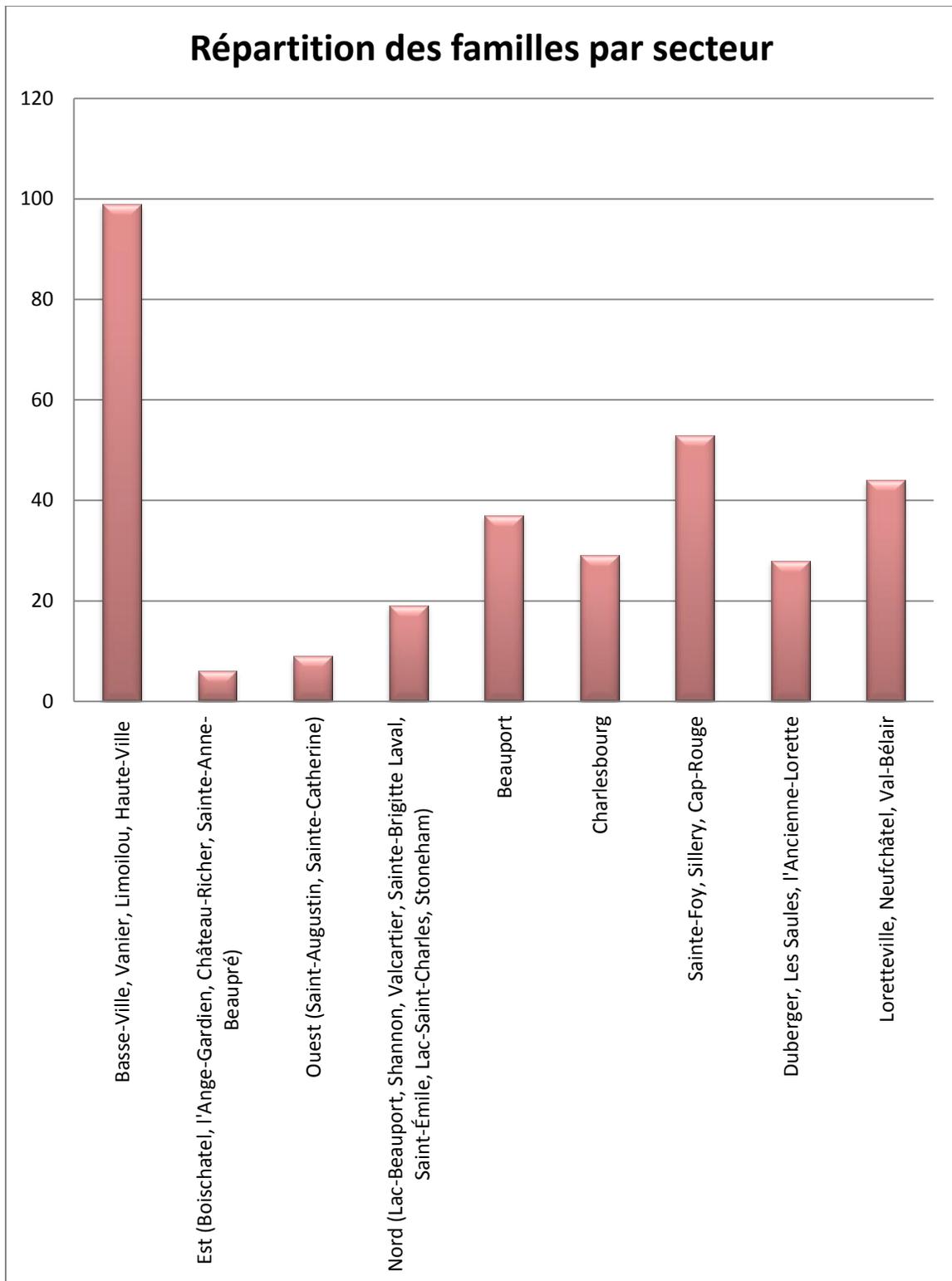
- ✓ Remplacement du photocopieur et d'une imprimante (1 200 \$);
- ✓ Mise à jour du site web, de l'image organisationnelle et des outils de promotion (4 500 \$);
- ✓ Accès à un plus grand nombre de formations sur mesure pour le personnel afin de mieux répondre aux besoins de la clientèle (1 400 \$);
- ✓ Bonification ponctuelle des conditions de travail (4 400 \$).

Les autres postes budgétaires n'ont pas subi beaucoup de variations. Le ministère de la Famille, principal bailleur de fonds, a choisi cette année encore le statu quo dans le financement qu'il accorde aux organismes communautaires Famille.

La Fondation Dufresne et Gauthier a bonifié son soutien financier et nous l'en remercions chaleureusement. Centraide Québec et Chaudière-Appalaches demeure toujours un allier important dans le soutien pour la reconnaissance du travail si important réalisé dans l'ensemble des organismes communautaires.

Statistiques

Éléments statistiques	Année	Année	Année	Du 2 déc. 1996 au 31 mars 2015
	2014-2015	2013-2014	2012-2013	
Nombre de familles rencontrées	324	282	283	3 917
Nombre d'enfants	619	576	564	7 761
Nombre d'enfants de 0 à 5 ans	379	361	371	5 528
Nombre d'enfants de 6 ans et plus	240	215	193	2 233
Nombre de familles avec des jumeaux ou des triplés	20	21	17	288
Familles d'origine québécoise	229	201	214	3 217
Familles issues de l'immigration	95	81	69	700
Familles biparentales	221	197	193	2 602
Familles monoparentales	103	85	90	1 315
Familles à faibles revenus	141	144	149	2 574
Familles à revenus moyens	91	74	117	1 045
Familles à revenus plus élevés	92	64	17	298
Soutien apporté dans le cadre d'une collaboration avec les CLSC ou d'autres organismes	113	102	108	1 708
Soutien apporté dans le cadre d'une demande provenant directement des parents	211	180	175	2 209
Soutien lorsqu'il y a présence d'un enfant présentant des besoins particuliers	100	76	41	613
Soutien lorsqu'il y a présence d'un enfant souffrant d'un TED	36	-	-	-
Soutien lorsqu'il y a présence d'un enfant souffrant du trouble du déficit de l'attention (TDAH)	30	23	30	268
Nombre d'heures de présence auprès des familles	5 769	5 709	4 807	104 917
Nombre de visites (plusieurs visites par famille)	1 515	1 375	1 219	-
Nombre de demandes d'aide auxquelles nous avons pu répondre	670	612	536	-
Nombre total d'heures demandées	7 505	-	-	-



Annexe1: Code d'éthique pour la profession de gardienne-éducatrice

Un code d'éthique n'impose aucune directive. Il se veut plutôt une prise de conscience individuelle et collective qui permet d'établir une conduite professionnelle pour toutes situations, connues, nouvelles ou délicates. Il incite à la compétence et à la connaissance des fondements éthiques. Parce que la gardienne-éducatrice côtoie les familles et les enfants dans leur quotidien, elle est parfois confrontée à des événements ambigus ou à des situations complexes. Il est donc important qu'elle développe l'habileté et le réflexe de se questionner dans une perspective relationnelle et interactive. La gardienne-éducatrice doit s'approprier des outils pour faire face aux réalités qui peuvent se présenter. Ce code d'éthique a été élaboré sur la base d'énoncés concernant cinq aspects du travail des gardiennes-éducatrices : LES ENFANTS, LES PARENTS, LA PROFESSION, L'EMPLOYEUR, LA COMMUNAUTÉ.

1. **LES ENFANTS** : Ils sont au cœur de nos préoccupations et le respect de l'entité de chacun de même que leur bien-être doit guider toutes nos actions.
 - 1.1 Viser la sécurité et le bien-être des enfants à tous points de vue en priorité (sécurité physique et affective, bien-être moral, social, cognitif et créatif);
 - 1.2 Accorder à chaque enfant une importance égale;
 - 1.3 Assurer un encadrement positif et stable en matière de discipline;
 - 1.4 Reconnaître que l'enfant est unique et tenir compte de ses forces et de ses difficultés;
 - 1.5 Choyer les enfants et établir un contact de confiance avec eux;
 - 1.6 Viser l'acquisition et le développement des habiletés et connaissances de l'enfant.
2. **LES PARENTS** : Ils sont les premiers responsables de leurs enfants et nous devons nous adapter au milieu et à la famille dans le respect et en toute confidentialité.
 - 2.1 Communiquer dans un rapport égalitaire avec le parent;
 - 2.2 Collaborer et coopérer avec le parent;
 - 2.3 Favoriser la discrétion en respectant en tout temps la confidentialité et l'intimité des familles;
 - 2.4 Respecter l'organisation de « l'univers » des familles;
 - 2.5 Être consciente de ses perceptions et en tenir compte. Éviter les jugements;
 - 2.6 Reconnaître l'apport et la responsabilité du parent;
 - 2.7 Respecter le rapport volontaire des parents usagers envers l'organisme Le Petit Répît.
3. **LA PROFESSION** : Chaque gardienne-éducatrice doit être fière de sa profession et s'y investir avec le maximum de ses capacités.
 - 3.1 Faire preuve de souplesse, développer sa capacité d'adaptation;
 - 3.2 Avoir une attitude sécurisante;
 - 3.3 Être en bonne santé (prendre les moyens de se maintenir en bonne forme physique et mentale);
 - 3.4 Être constante, persévérante, structurée et organisée;
 - 3.5 Faire preuve d'objectivité et de diplomatie;
 - 3.6 Être dynamique et avoir le sens du plaisir;
 - 3.7 Être consciente de sa vulnérabilité, se connaître, se remettre en question;
 - 3.8 Être compréhensive et emphatique;
 - 3.9 Avoir la capacité de devenir complice et partenaire;
 - 3.10 Avoir le souci de s'actualiser et d'améliorer ses connaissances;
 - 3.11 Être loyale à sa profession.
4. **L'EMPLOYEUR** : La gardienne-éducatrice doit faire sienne la philosophie de l'organisme Le Petit Répît et avoir le souci constant du travail bien fait.

- 4.1 Privilégier la communication directe et respecter la hiérarchie;
- 4.2 Collaborer, coopérer et devenir complice;
- 4.3 Garantir la confidentialité des échanges;
- 4.4 Avoir une cohérence de fonctionnement;
- 4.5 Respecter les règles d'éthique et de fonctionnement qui sont communiquées lors de l'engagement de chaque nouvelle employée de l'organisme Le Petit Répît;
- 4.6 Faire preuve d'honnêteté et de loyauté envers l'employeur.
5. **LA COMMUNAUTÉ** : La gardienne-éducatrice doit viser à élargir son champ d'action par une ouverture sur des ressources connexes dans le but d'augmenter le bien-être des familles.
 - 5.1 Établir des contacts positifs et harmonieux avec la communauté;
 - 5.2 Respecter les règles civiques en cours;
 - 5.3 Connaître les ressources familiales en lien avec le milieu de travail;
 - 5.4 Maintenir des liens avec les intervenants sociaux lorsque ceux-ci sont requis (par exemple : rapports d'observations).

Siège social :

325, avenue des Oblats, Québec (QC) G1K 1R9

418 525-0858

418 525-1126 (télécopieur)

lepetitrepit@bellnet.ca

www.lepetitrepit.ca

Territoire d'intervention :

- ✓ Ville de Québec
- ✓ Ville de L'Ancienne-Lorette
- ✓ Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
- ✓ MRC de la Côte-de-Beaupré
- ✓ MRC de l'Île d'Orléans
- ✓ MRC de la Jacques-Cartier (excluant Lac-Saint-Joseph et Fossambault-sur-le-Lac)

Auteure : Anne-Lise Mercier

Corrections et ajouts : Sophie Anctil, Hélène de Nayves

Le féminin ici inclut le masculin, la réalité de l'organisme Le Petit Répît étant que la majorité des gestes quotidiens ainsi que les soins prodigués aux personnes sont accomplis par des femmes.

